

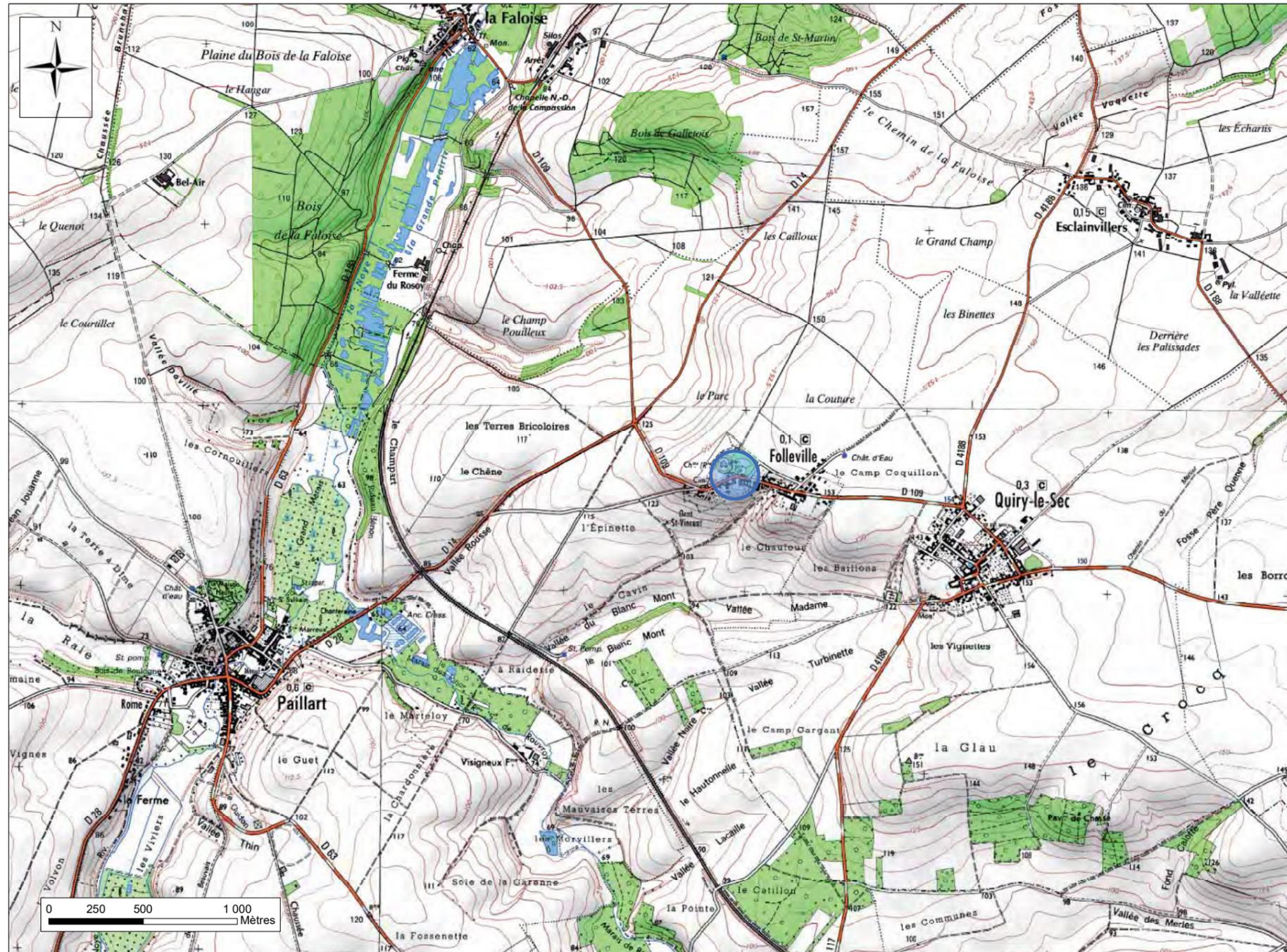




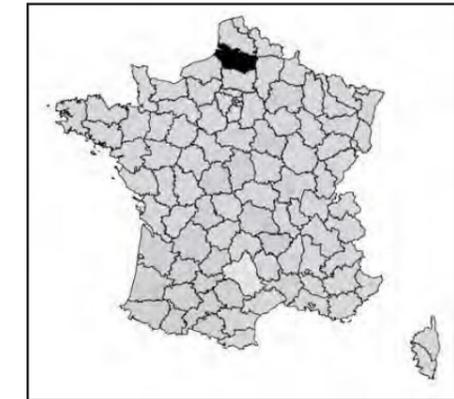




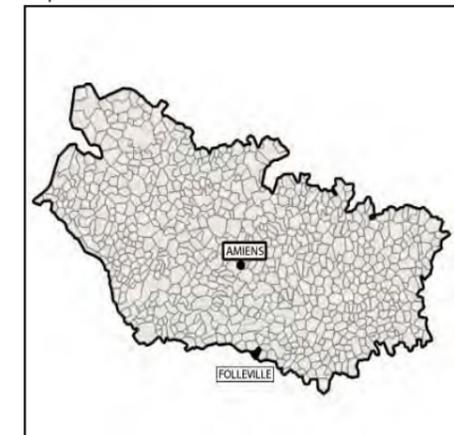
868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France Église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville : localisation du bien lors de son inscription sur la liste de 1998 (n°868-063)



Localisation en France du département de la Somme (n° INSEE : 80)



Localisation de la commune dans le département



 Localisation du bien



Ministère de la culture et de la communication

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction générale des patrimoines



182 rue Saint-Honoré
75033 Paris cedex 01

<http://www.culture.gouv.fr>

Cartographie réalisée dans le cadre de l'inventaire rétrospectif

Conception et réalisation : Ministère de la culture et de la communication - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France/
Agence BAILLY-LEBLANC - Gilles H. BAILLY, architecte du patrimoine ; TOPODOC - Claudie HERBAUT - Gérard DANET historiens du patrimoine - mars 2014

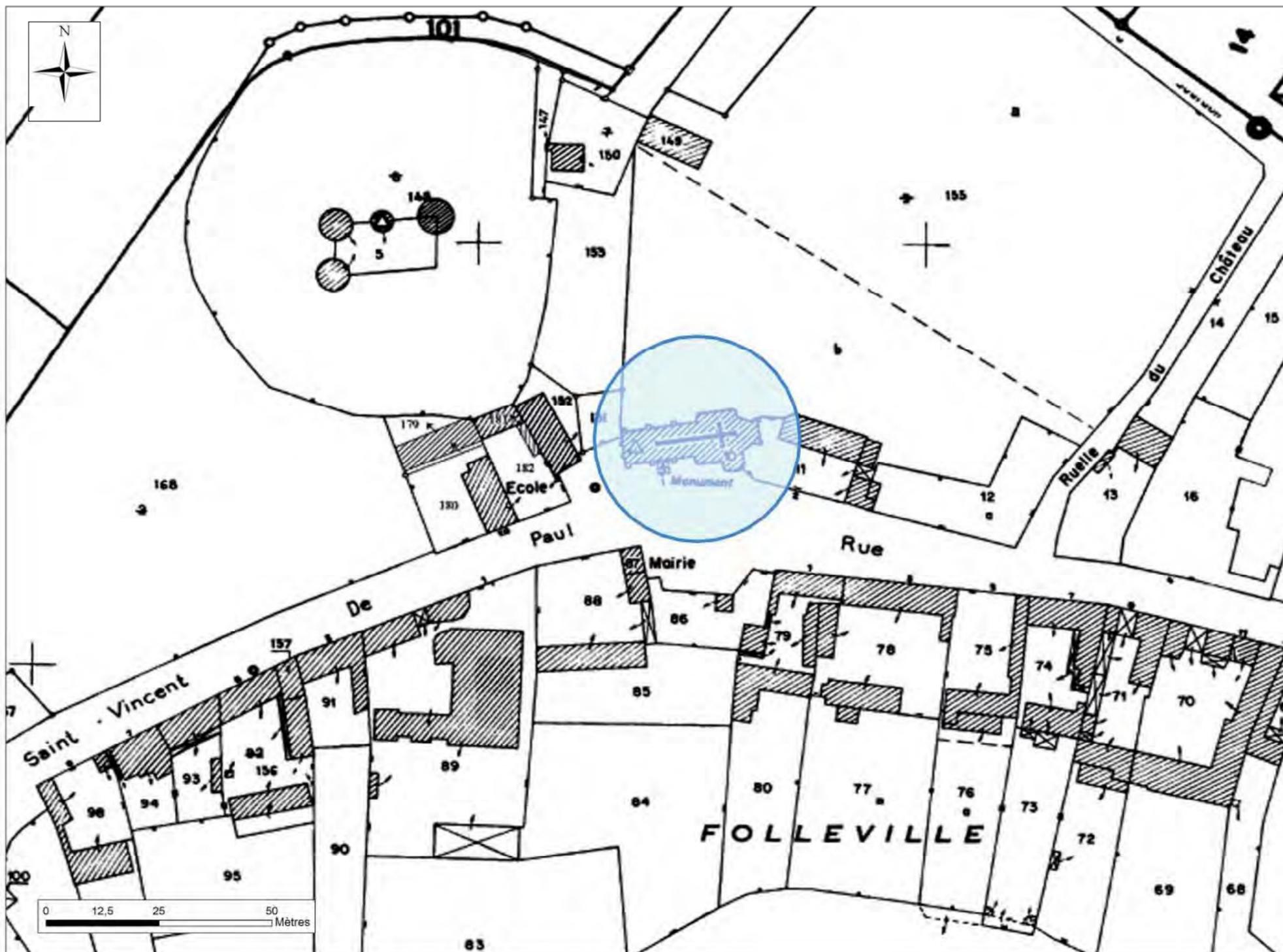
Sources des données patrimoniales : inscription de 1998 (archives Centre du Patrimoine Mondial / ICOMOS)

Sources des fonds cartographiques : Scan25® ©IGN 2002 / BdCarto® ©IGN 2000 / GéoFLA® Départements ©IGN

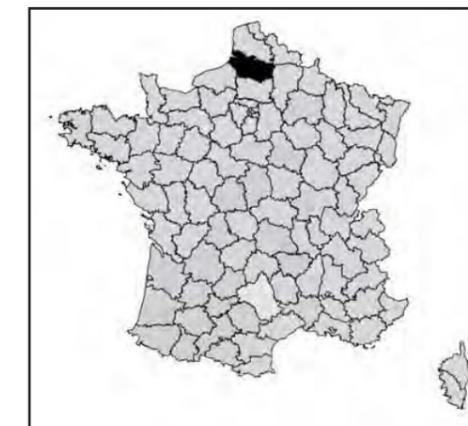
Coordonnées planimétriques exprimées en mètres - projection cartographique française : Lambert 93

868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

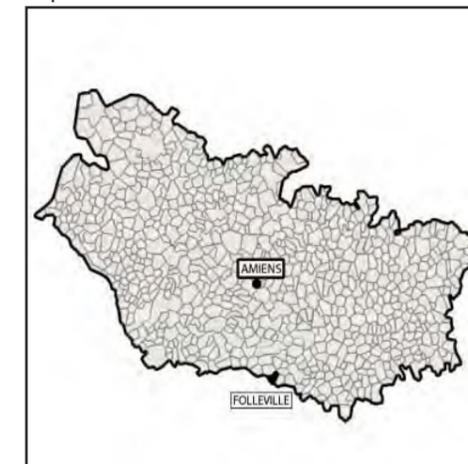
Église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville : localisation du bien lors de son inscription sur la liste de 1998 (n°868-063)



Localisation en France du département de la Somme (n° INSEE : 80)



Localisation de la commune dans le département



Localisation du bien

868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

Église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville : présentation et argumentaire justificatif (n°868-063)



Vue générale sud de l'église, à gauche la porte de la basse-cour du château (cl. C. Herbaut)



Façade sud de l'église, détail de saint Jacques le Majeur sculpté sur le premier contrefort de la nef (cl. C. Herbaut)

L'église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste est incluse dans l'enclos du château médiéval de Folleville d'origine du XIII^e siècle. La reconstruction de l'église, à l'emplacement d'un édifice antérieur, fin XV^e - début XVI^e siècle, est le fait des seigneurs des lieux, à cette époque les Lannoy-Folleville qui habitent alors régulièrement le château. De style gothique flamboyant, elle présente en plan et en élévation deux parties distinctes. La nef à trois travées, couverte en berceau, date des premiers temps du mariage de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poy vers 1480-1490 ; elle est dédiée à saint Jacques le Majeur. Le chœur ajouté après la mort de Raoul de Lannoy en 1513, est dédié à saint Jean-Baptiste. Voûté d'ogives, il possède un chevet à pans coupés et une élévation supérieure à celle de la nef. Cette partie de l'église qui est la chapelle seigneuriale des Folleville, abrite les tombeaux de Raoul et de François de Lannoy et de leurs épouses. Leur remarquable décor sculpté est l'œuvre d'artistes génois qui réalisent vers 1512-1518 l'un des plus beaux exemples d'ornementation de la première Renaissance française.

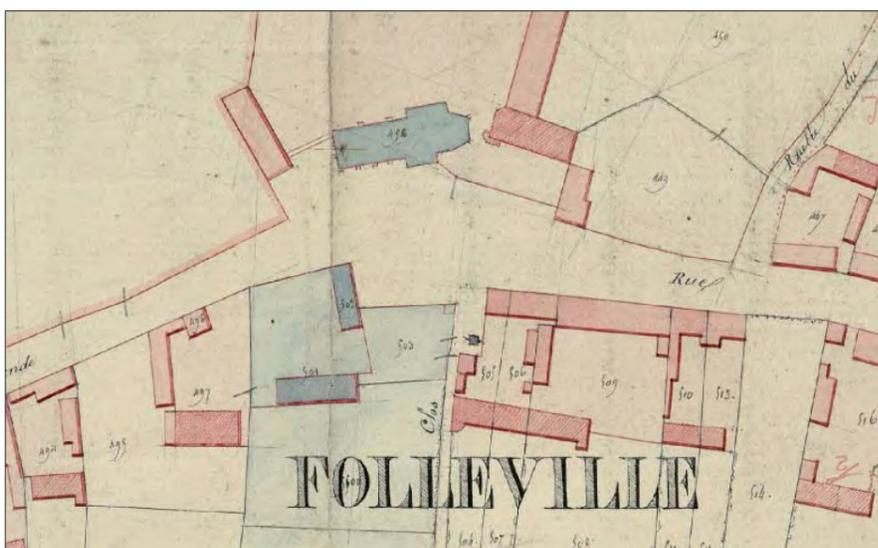
Après 1518, la dédicace primitive de la paroisse fut conservée mais désormais associée à celle de saint Jean-Baptiste. Il existe à l'intérieur de l'édifice plusieurs représentations de saint Jacques : dans la nef sur l'un des blochets, dans le chœur sur les clefs pendantes de l'enfeu de Raoul de Lannoy. En façade sud une autre image du saint, sculptée sur le premier contrefort de la nef, offre un regard bienveillant sur les passants qui traversent le village-rue de Folleville.

Au XVII^e siècle, un autre évènement devait marquer la spiritualité dans la région, à l'époque où les terres de Folleville appartiennent à la famille de Gondi. C'est en effet ici que Vincent de Paul proclamait en 1617 l'un de ses premiers prêches en faveur de l'assistance aux déshérités. Dans l'église, la chaire depuis laquelle il s'exprimait, ainsi qu'un oratoire édifié tardivement sur un chemin descendant vers la route de Breteuil, subsistent toujours.

Au sud du Vermandois, le site domine la vallée de la Noye, lieu de passage des voies de communication ancestrales. Au Moyen Âge, Folleville constituait une étape sur la route qui reliait les villes du Nord, dont Amiens, à Paris.

Références :

- DURAND Georges, « Les Lannoy, Folleville et l'art italien dans le nord de la France », *Bulletin monumental*, t 70, 1906 ; p. 329-404.



Plan cadastral, 1834, section A
(Arch. départementales de la Somme, 3P 1843/3)



Vue d'ensemble depuis la tour du château, vers 1900 -1913
(Arch. départementales de la Somme, 35Fi 5826)

868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

Église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville : présentation et argumentaire justificatif (n°868-063)



Vue générale est-ouest dans le bourg (cl. C. Herbaut)



Vue sud des vestiges du château de Folleville (cl. C. Herbaut)



Vue générale sud : l'école et l'entrée du château sur l'enclos duquel est construite l'église (cl. C. Herbaut)



L'oratoire Saint-Vincent au sud du bourg (cl. C. Herbaut)

868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

Église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville : présentation et argumentaire justificatif (n°868-063)

Vue générale sud-ouest : la silhouette du village avec le donjon et le clocher de l'église, d'après *Folleville, un patrimoine à préserver*, plaquette d'information sur le projet du site classé, DREAL Picardie, avril 2010 (cl. agence Cardo, architecture et paysages)



Entrée ouest du village depuis la route départementale n°114 (cl. C. Herbaut)



Depuis la rue principale de Folleville, départ du sentier de grande randonnée n°124, vers le vallon du Blanc-Mont et vers le chemin de Paris (cl. C. Herbaut)

Depuis la route départementale n°114 à l'entrée ouest du village, vue vers le sud-est (cl. C. Herbaut)



Les abords de l'église Saint-Jacques et Saint-Jean-Baptiste

L'environnement immédiat de l'église est complètement lié à l'enclos du château, à l'intérieur duquel s'élèvent ses vestiges dont l'imposante silhouette du donjon et d'une tour de guet non moins majestueuse.

Cependant l'ancien sanctuaire seigneurial est désormais entièrement dévolu au village chef-lieu de la paroisse. Il est composé d'une suite de fermes dont les granges et étables bardées de bois s'inscrivent à l'alignement de l'unique rue, et confèrent à l'ensemble toute son homogénéité architecturale et paysagère.

Plus loin, vers le sud-ouest, on devine la présence de l'oratoire Saint-Vincent, sur le chemin de Paris qui rejoint le sentier de grande randonnée n°124.

Délimitation du bien

La délimitation proposée est limitée à l'édifice soit la parcelle AB 10 du plan cadastral de 2013.

Les vues lointaine sur l'église et le village

Les vues lointaines sur l'église (et le donjon) existent à chacune des entrées du village-rue de Folleville sur le tracé de la route départementale n°109 ; à l'est dès la sortie du village voisin de Quiry-le-Sec.

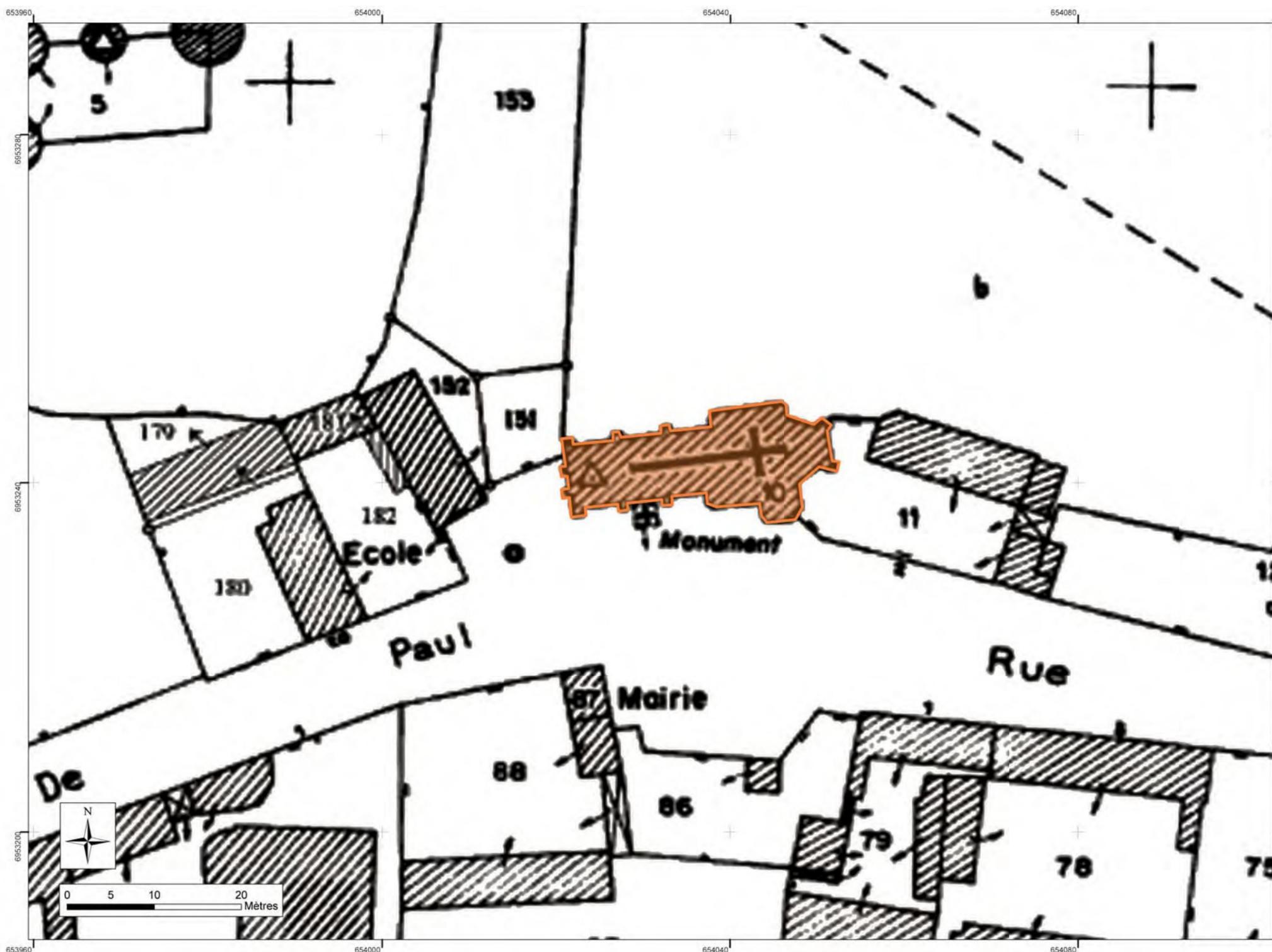
Au nord et à l'ouest, et plus encore au sud-ouest, les configurations topographiques du plateau du Vermandois, au vaste paysage ouvert, procurent bon nombre de vues lointaines sur la silhouette des deux édifices emblématiques de Folleville.

Délimitation de la zone tampon

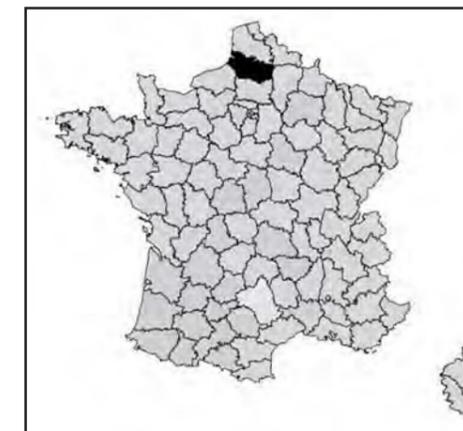
En conséquence la délimitation proposée pour la zone tampon prend en compte l'ensemble du village de Folleville et les vues lointaines depuis les routes départementales n°14, 109, et 4188. Elle s'appuie également sur le périmètre du site en cours de classement (cf. protections).

868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

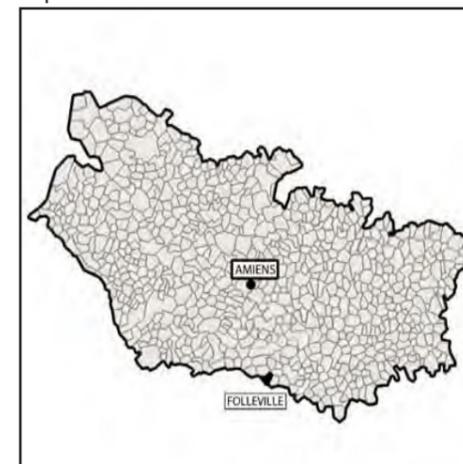
Église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville : délimitation du bien lors de son inscription sur la liste de 1998 (n°868-063)



Localisation en France du département de la Somme (n° INSEE : 80)



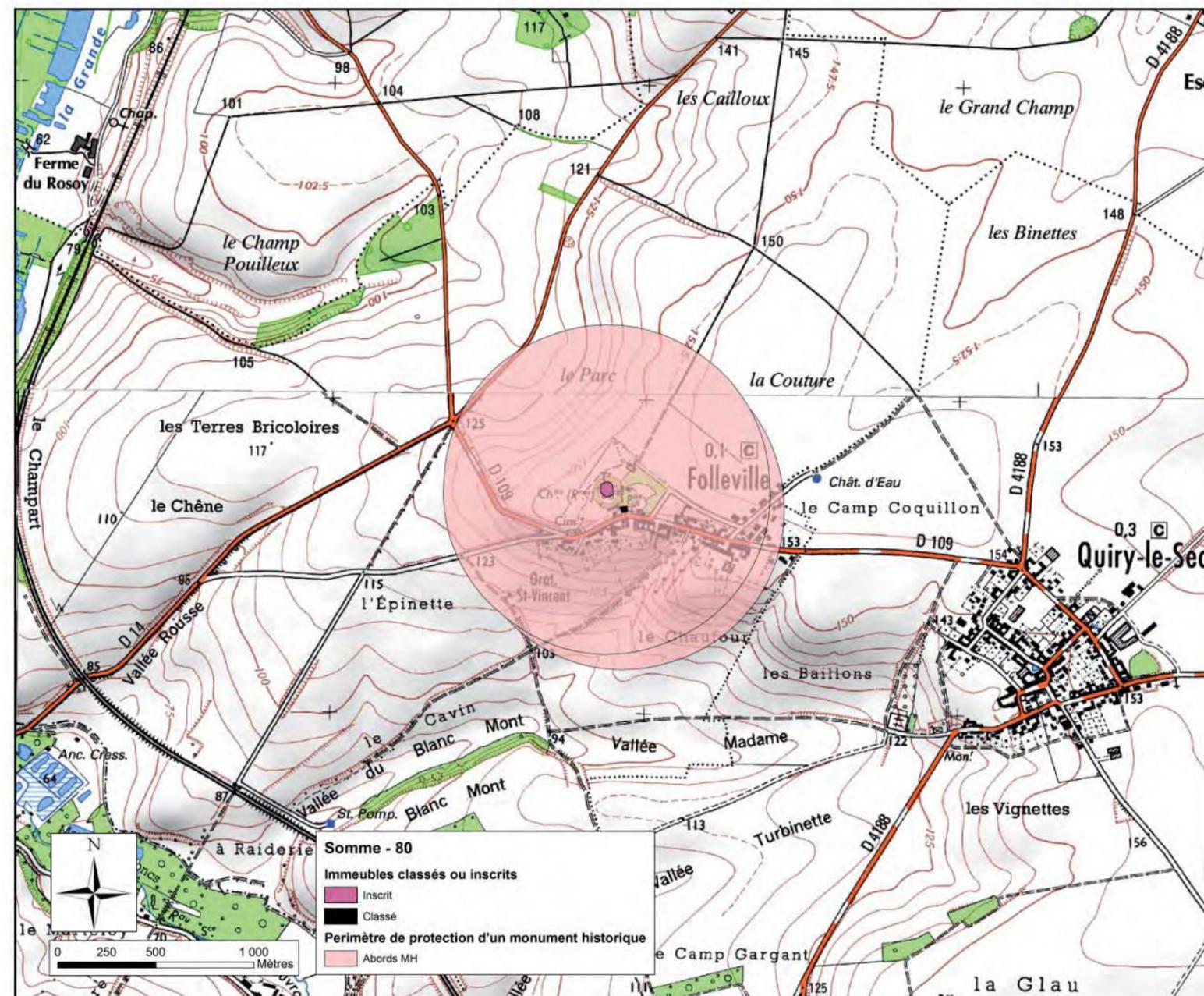
Localisation de la commune dans le département



Inscription sur la liste (superficie en hectares)

 patrimoine mondial (0,0277 ha)

868 - Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France Église paroissiale Saint-Jacques le Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville : protections (n°868-063)



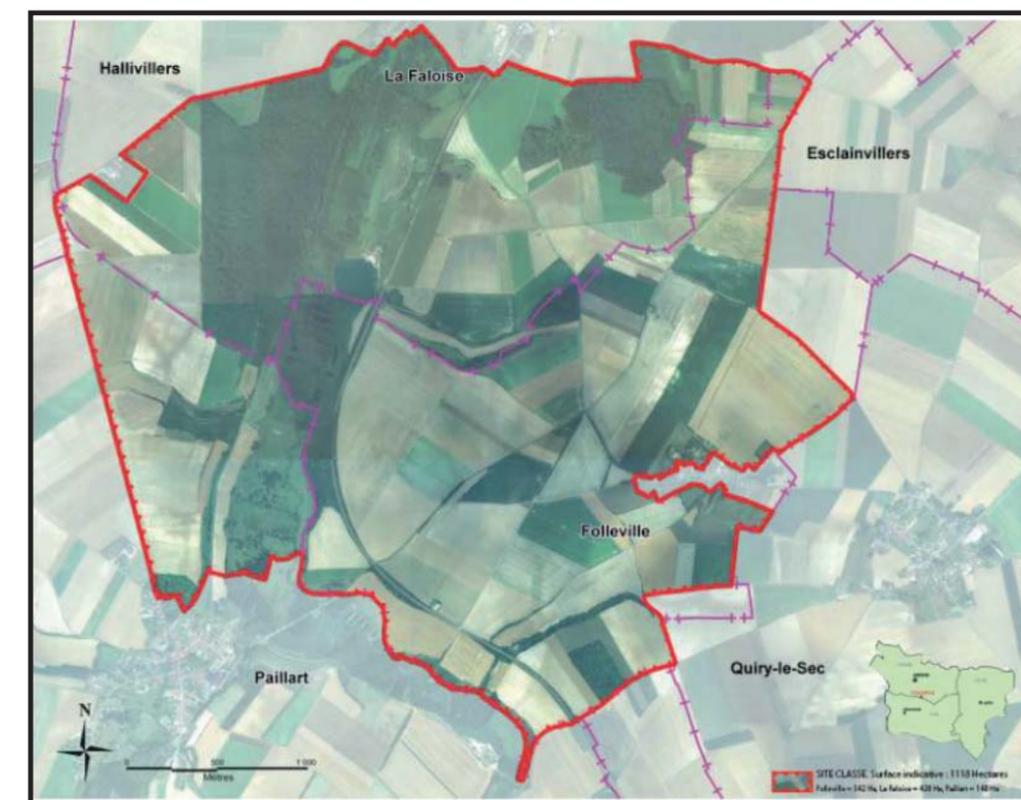
Extrait de l'Atlas des patrimoines - Ministère de la culture et de la communication

Projet de site classé mis à l'enquête publique en décembre 2012
 «Folleville : un patrimoine fragile à préserver», plaquette d'information sur le projet de classement du site réalisée par CARDO architecture et paysages sous la direction de la DREAL Picardie, avril 2010.

Protections existantes

Aujourd'hui la renommée patrimoniale de Folleville repose en grande partie sur les ruines du château médiéval (inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 1^{er} juillet 1992). La thématique historique s'est trouvée renforcée depuis que l'église, déjà classée MH (par inscription sur la liste de 1862, confirmée par le JO du 4 janvier 1914) fut inscrite au patrimoine mondial comme partie du bien en série dit « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France ».

Au nord du village, la proposition de classement au titre de l'article L341-13 du code de l'environnement, du site de Folleville et ses environs couvrant une superficie de 1118 ha répartis sur les communes de Folleville (542 ha), la Filoise (428 ha) et Paillard (148 ha) est en cours.



2.2. LE CHOIX DES POINTS DE VUE

Dans le prolongement des enjeux paysagers soulevés dans l'état initial, 58 points de vue ont été positionnés. Ils sont nécessaires à l'évaluation des impacts paysagers et sont localisés sur les cartes ci-dessous.

2.3. LA PRISE DE VUE

Les photographies sont réalisées avec un appareil photo numérique (APN) NIKON D5200, équipé d'un objectif dont la focale est fixe, d'une longueur de 35mm, reproduisant la vue humaine (à 1m60 du sol).

Chaque point de vue fait l'objet d'une série de photographies (à 360°) de façon à produire un assemblage panoramique (en projection cylindrique). Pour ce faire, l'APN est monté sur une tête panoramique installée sur un trépied. La tête panoramique a pour effet de supprimer les distorsions de parallaxe en faisant tourner l'APN sur la lentille d'entrée. Avant la prise de vue, la planéité est réglée à l'aide d'un niveleur à 3 points (plateau dont l'assiette est réglable par 3 molettes) et vérifiée par niveau à bulle monté sur le sabot flash de l'APN. Également, le déclenchement est télécommandé à distance afin d'éviter les vibrations éventuelles lors de la prise de vue. Enfin, la couverture d'une photographie sur l'autre est garantie par un système de rotation à cliquet, permettant une rotation régulière de la tête panoramique.

2.4. GÉOLOCALISATION

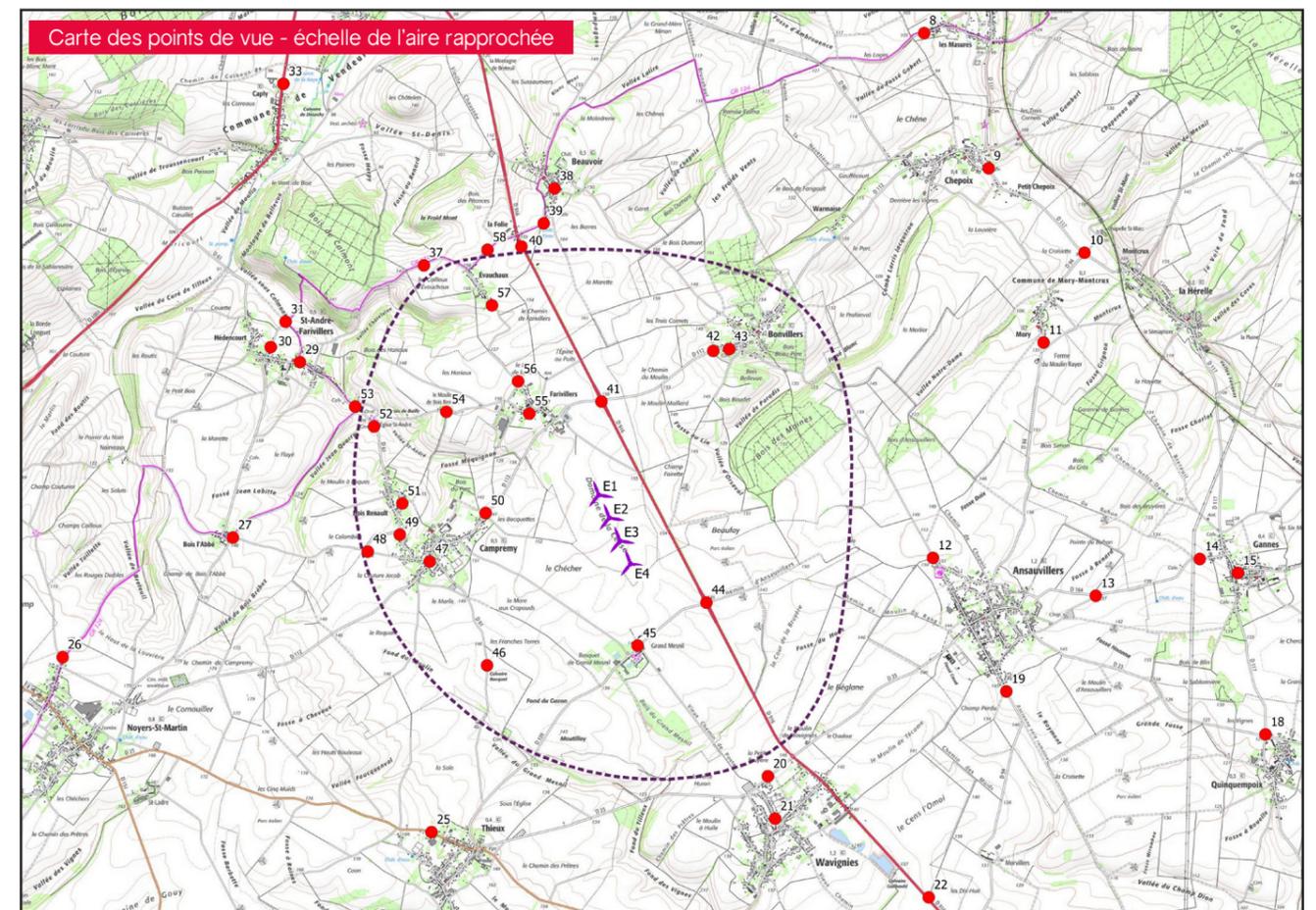
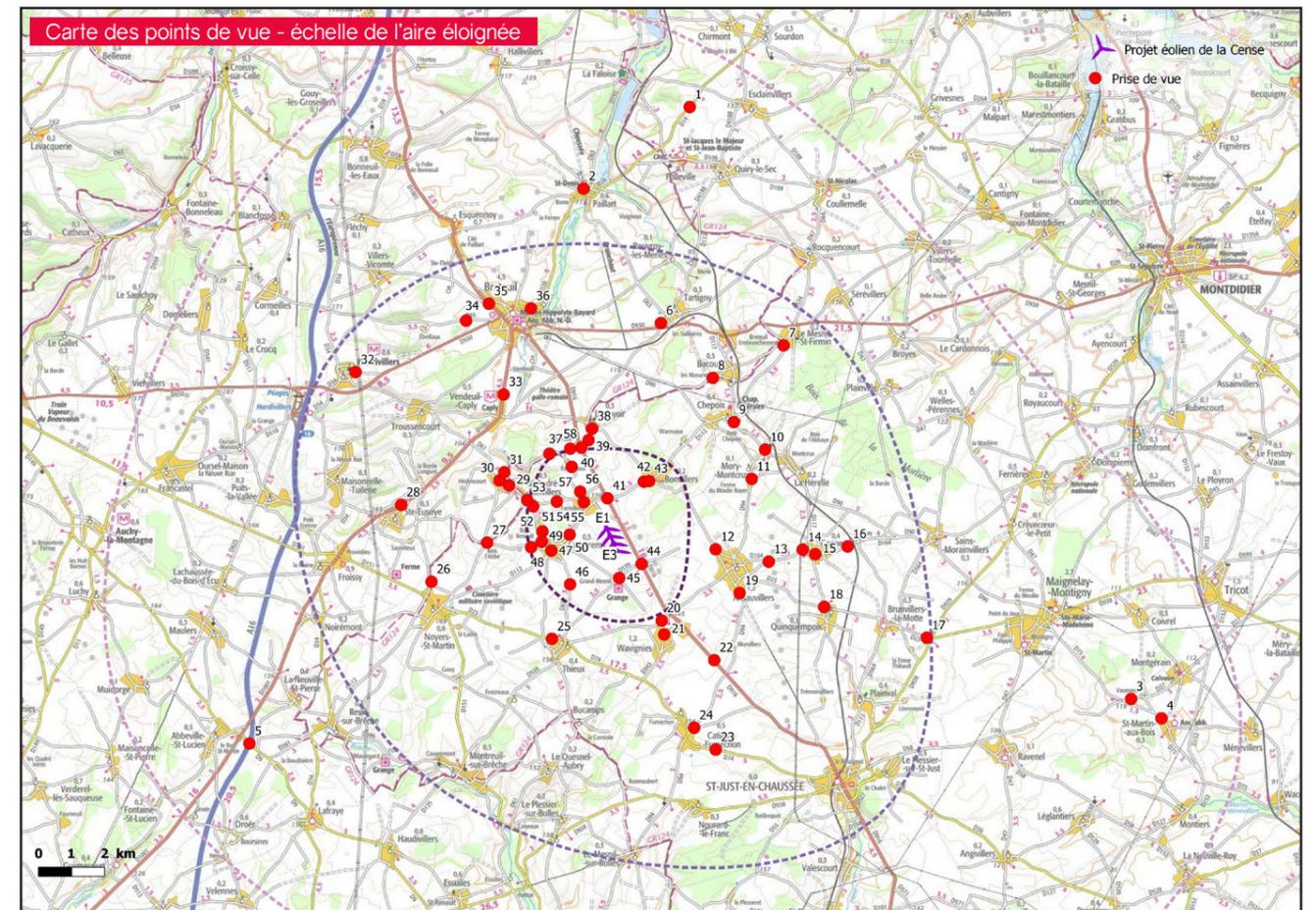
La position géographique du point de prise de vue est mesurée à l'aide de deux instruments : un GPS E-TREX 30 informant la position en WGS 84 (degrés décimaux) et un GPS photographique relié à l'APN permettant de géotagger les clichés.

Au retour au bureau ces informations sont recoupées et vérifiées sur la BD ORTHO de l'IGN.

2.5. REPÉRAGE & RECALAGE

Le recalage des vues photographiques avec le MNT s'effectue à partir de repères géo-localisables relevés sur le terrain. Il peut s'agir de structures ponctuelles très facilement identifiables et dans le paysage (clocher, pylône, éolienne en exploitation, château d'eau, etc.) ou bien même d'éléments plus discrets (détail d'une maison, poteau, signalisation routière, carrefour, centre d'un giratoire, etc.).

Le recalage vertical s'appuie sur la topographie environnante et la planéité de la prise de vue. Dans un environnement très fermé, le paysage lointain est très peu visible et n'offre pas de point d'appui pour le réglage de la hauteur. C'est principalement sur la base de l'horizontalité photographique corroboré par des repères proches (si disponibles) qu'est fixée la hauteur (pour rappel les prises de vues sont réalisées sur un niveleur 3 points).



2.6. PHOTOMONTAGE

LE RENDU

Le rendu photo réaliste a été réalisé par windPro 3.2 en tenant compte des paramètres suivants :

- Position du soleil en fonction du moment de la prise de vue et de l'azimut
- Réglage des paramètres de luminosité et de diffusion en fonction de la météo (ensoleillé, partiellement couvert, couvert, etc.)

LES RETOUCHES

Le gommage des parties d'éoliennes masquées par les obstacles comme les arbres et bâtiments, a été réalisé sur WindPro et Photoshop pour produire un photomontage réaliste.

2.7. MISE EN PAGE

La mise en page des photomontages (Quatre pages A3 par photomontage, ou plus lorsque les éoliennes se répartissent sur un angle plus important) est réalisée de telle sorte qu'elle apporte au lecteur toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du photomontage.

Ainsi il a été choisi de présenter :

- une carte de localisation des prises de vues et du contexte éolien,
- la situation initiale (avant projet) sur 180°,
- la situation sous forme de dessins filaires sur un angle de vue de 180°, présentant le Modèle Numérique de Terrain ainsi que les éoliennes du projet,
- la situation finale simulée sur un angle de 180°, sur laquelle est mis en évidence la présence des éoliennes, avec l'illustration des masques visuels de la végétation et du bâti,
- la situation en photosimulation sur un angle de 180°, sur laquelle est mis en évidence la présence des éoliennes,
- deux vignettes sur fond IGN et BDOrtho présentant les cônes de vue d'angles 180° et 100° dirigés vers le projet,

Photomontage n°22 : Perception depuis la RD 916

COUASNON

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4
Dimension rotor / hauteur totale : 80 m / 122 m / 150 m
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
Eolienne la plus proche : E4 (4,4 km)
Eolienne la plus éloignée : E1 (6,1 km)

Légende

> Cône de vue
- Bord extérieur (cône de la vue élargissant)
- Champ visuel panoramique (180°) (Bord intérieur)
- Vue élargissant (50°) (Bord page 3)
- Bord intérieur (cône de la vue élargissant)
- Champ visuel panoramique (180°)
- Vue élargissant (50°) (Bord page 4)
- Bord extérieur (cône de la vue élargissant)

> Contexte éolien

Parc éolien en service
Projet éolien autorisé (PC accordé)
Projet éolien en instruction (avis AE)
Projet éolien du Bois de la Cense

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent | 0,1°-0,5°
Angle apparent | 0,5°-1,0°
Angle apparent | 1,0°-5,0°
Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.2

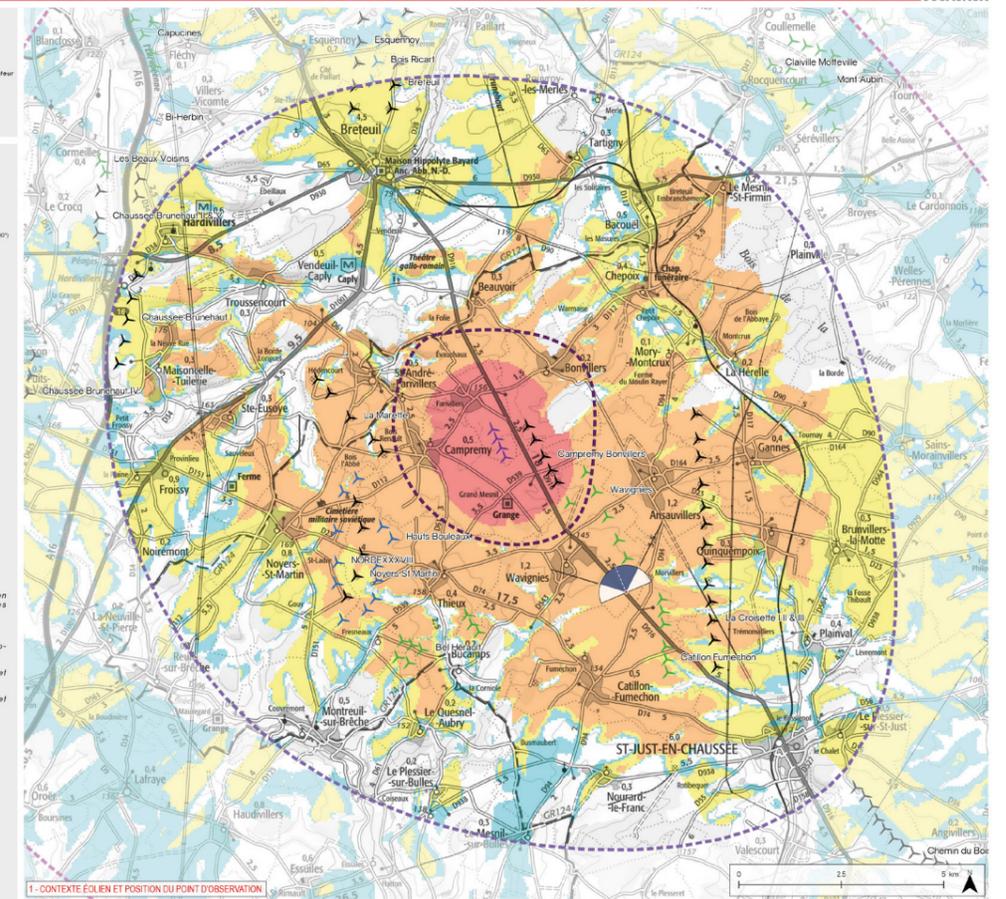
Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil
1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

Aire d'étude éloignée
Aire d'étude rapprochée
Aire d'étude immédiate

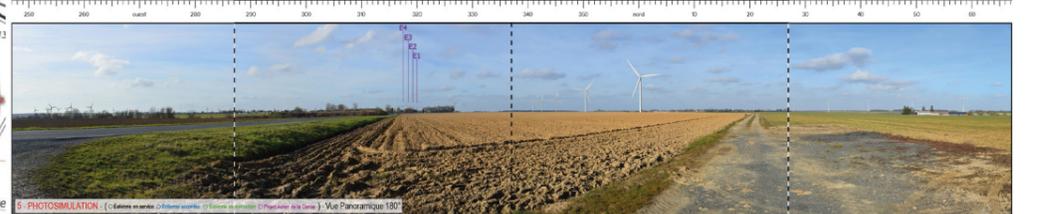
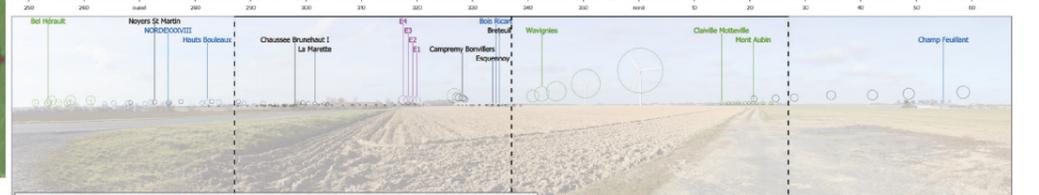
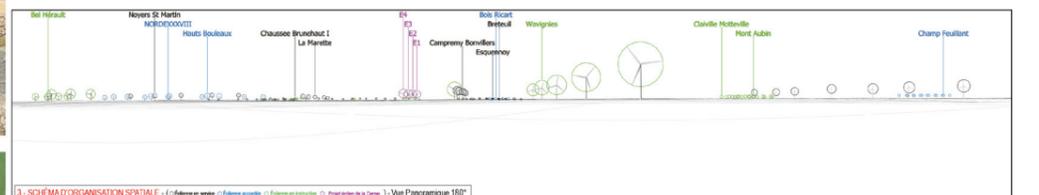
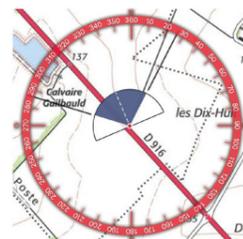
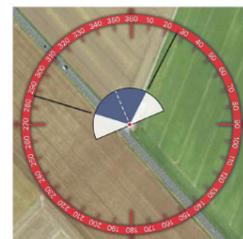


Photomontage n°22 : Perception depuis la RD 916

COUASNON

Informations photographie

Identifiant : 022
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 655062, 6938004, 141,4
Date et heure de prise de vue : 21/02/2019 12:19
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



- et enfin la photographie avec les éoliennes (photomontage) sous un angle de 100° répartie sur deux pages A3, soit deux angles de 50° (vue equi-angulaire).
 D'autres précisions viennent renseigner le lecteur sur les caractéristiques du point de vue, du photomontage et de l'emprise du projet. (nb: Z correspond à l'altitude au point de prise de vue)



COUASNON

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ELEMENT CONCERNE	ANALYSE PAYSAGERE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	EVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens		<ul style="list-style-type: none"> > Effet de saturation visuelle > Effet d'encerclement > Effet d'éclatement sur l'horizon > Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification > Modification de la visibilité des parcs existants > Point d'appel perturbateur 						
Perception depuis les axes de communication	RD 918		<ul style="list-style-type: none"> Modification du paysage traversé Interférences visuelles Point d'appel visuel 						
Visibilité ou co-visibilité avec un édifice ou un site protégé			<ul style="list-style-type: none"> Phénomène de visibilité Phénomène de co-visibilité Effet de concurrence visuelle Effet d'écrasement sur le bâti Modification de l'écran paysager 						
Perception des structures paysagères et secteurs paysagers			<ul style="list-style-type: none"> Effet d'écrasement du paysage Rupture d'échelle Modification de la structure paysagère Altération des perspectives Banalisation du paysage Effet de barrière visuelle Modification du paysage observé 						
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Wavignas		<ul style="list-style-type: none"> Effet d'écrasement du bâti Modification du paysage quotidien Concurrence visuelle Interférence visuelle 						

8. VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°
 Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

G . DEVIS POUR L'ENFOUISSEMENT DE LIGNES AÉRIENNES



DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE N° DC22/017495/001001

(A rappeler dans toute correspondance)

Nos références : DC22/017495
Interlocuteur Raccordement : SYS PIERRE
Tél : 03 44 79 34 05

Monsieur le Directeur EOLFI
10 place de Catalogne
75014 PARIS France

Le 24 décembre 2018

Objet : Déplacement d'ouvrage - EOLFI - Domaine de la Cense à SAINT-ANDRE-FARIVILLERS

Prestations	TVA	HT
Prestations au canevas	20%	328 022.81 €
Total HT		328 022.81 €
Montant TVA		65 604.56 €
Total TTC		393 627.37 €

Se référer aux CONDITIONS GENERALES disponibles ci après.

ACCORD : Je soussigné, vous donne mon accord sur ce devis n°DC22/017495/001001 d'un montant de 393627.37 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes. Je vous adresse le règlement de 7.92% du net de l'opération TTC, soit 31175.29 €.

Fait à le

Signature(*)
(* Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

Enedis
Service AREMABT
15, Rue Bruno d'Agay
TSA 61875
80049 AMIENS
Telephone : 09 69 32 18 44 - Fax :
E-mail : aremabt-picardie@enedis.fr

Affaire DC22/017495 - Votre Interlocuteur Raccordement : PIERRE SYS

DC22/017495

www.enedis.fr
SA à directeur et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE N° DC22/017495/001001

(A rappeler dans toute correspondance)

Monsieur le Directeur EOLFI
10 place de Catalogne
75014 PARIS France

Le 24 décembre 2018

Objet : Déplacement d'ouvrage - EOLFI - Domaine de la Cense à SAINT-ANDRE-FARIVILLERS

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Accessoires BT toutes Zones (jonctions, dérivations ...) (séries 1000 et 1500)				
*Raccordement câble BT dans un poste HTA BT	1	220.27 €	20%	220.27 €
Remontée aéro-souterraine BT toutes sections	1	652.53 €	20%	652.53 €
Accessoires HTA toutes Zones (jonctions, dérivations ...) (séries 1000 et 1500)				
Réalisation Remontée aéro-souterraine HTA	3	2 408.78 €	20%	7 226.34 €
Raccordement câble HTA Alu dans un poste HTA BT	3	690.59 €	20%	2 071.77 €
Accès Réseau				
Consignation réseau HTA Antenne ou Coupure d artère	2	448.00 €	20%	896.00 €
Identification de câble	1	179.20 €	20%	179.20 €
Mise à Disposition d un agent d'exploitation (1 heure ouvrable)	12	89.60 €	20%	1 075.20 €
Canalisation BT toutes zones (série 1500)				
Fourniture Câble BT souterrain 240 mm² Alu	50	17.19 €	20%	859.50 €
Canalisation HTA toutes zones (série 1500)				
Fourniture et pose Câble HTA souterrain 240 mm² Alu	2400	25.64 €	20%	61 536.00 €
Dépose				
Démolition poste par m² de mur.	96	74.26 €	20%	7 128.96 €
Dépose réseaux aériens HTA en mètre	2270	1.28 €	20%	2 905.60 €
Démolition dalle de poste par m²	9	98.11 €	20%	882.99 €
Déséquipement complet d'un poste DP	1	2 696.23 €	20%	2 696.23 €
Dépose support béton	20	238.26 €	20%	4 765.20 €
Equipements Aux. (ILD - TLC - PASA)				
TLC direction supplémentaire	2	968.04 €	20%	1 936.08 €
Télécommande poste : première direction	1	3 322.07 €	20%	3 322.07 €
Etude et constitution de dossier (avec séries 1500 et 5500)				
Plus valeur au forfait étude (tranche de 50 ml de tranchée supplémentaire)	47	110.97 €	20%	5 215.59 €
Etude et constitution de dossier réseau souterrain moins de 100 m	1	709.95 €	20%	709.95 €
Fourniture transformateur				
Fourniture d'un transformateur, type en cabine, 160kVA TPC	1	7 008.95 €	20%	7 008.95 €

Affaire DC22/017495 - Votre Interlocuteur Raccordement : PIERRE SYS

DC22/017495

Enedis
Service AREMABT
15, Rue Bruno d'Agay
TSA 61875
80049 AMIENS
Telephone : 09 69 32 18 44 - Fax :
E-mail : aremabt-picardie@enedis.fr

www.enedis.fr
SA à directeur et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



Frais Administratifs et constitution de fonds de plans (avec séries 1000 et 5000)				
Recherche autorisations de passage, par convention obtenue et signée	1	226.87 €	20%	226.87 €
Constitution convention de servitude chez notaire	1	883.75 €	20%	883.75 €
Mises en Chantier (avec séries 1500 et 5500)				
Mise en chantier réseau souterrain	1	675.48 €	20%	675.48 €
Postes HTA/BT équipés type PRCS-PSS-PUIE-PAC				
*Fourniture et pose poste PAC 4 UF 630kVA avec génie civil	1	20 656.18 €	20%	20 656.18 €
Terrassements et pose en agglomération, série S1500				
Tranchée sous accotement stabilisé > à 1m en environnement 2	1750	65.37 €	20%	114 397.50 €
Tranchée sous chaussée rurale légère (réfection bi-couche, tri-couche) environnement 2	700	93.46 €	20%	65 422.00 €
Travaux Aériens HTA (série 5000)				
Support HTA d arrêt ou angle fort ligne secondaire	1	5 116.23 €	20%	5 116.23 €
Support HTA d arrêt ou angle fort ligne principale (Effort 40kN - zone G1)	1	9 356.37 €	20%	9 356.37 €

Total HT	328 022.81 €
Montant TVA	65 604.56 €
Total TTC	393 627.37 €